

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Circulaire-de-rentree-2021-un-best-of-sans-perspectives-ni-moyens>



École & société

Circulaire de rentrée 2021 : un best of sans perspectives ni moyens

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 28 juin 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Cette rentrée sera la dernière pour le ministre en exercice. De manière habituelle, une circulaire est adressée aux enseignants et personnels d'éducation pour donner des priorités et tracer des perspectives pour l'année à venir. Ici, le texte en question ressemble davantage à un best of des orientations mises en oeuvre depuis 2017.

Le ministre a choisi le terme de *maison commune* pour qualifier l'Éducation nationale. Même si l'objectif est le bon, le SE-Unsa observe un tiraillement systémique de ce ministère (mais pas que celui-ci), entre l'aspiration d'un système éducatif taillé sur mesure pour la frange la plus favorisée de la population, et d'autre part, la nécessité de faire société à travers l'école ; c'est-à-dire agir en direction des publics qui n'ont pas la réussite scolaire en héritage et qui subissent souvent de plein fouet la ségrégation scolaire.

Généralement, les premiers obtiennent les meilleurs arbitrages. Cela se traduit dans toutes les enquêtes nationales et internationales. L'échec scolaire répété des élèves issus de milieux défavorisés est une maladie française, qui fait porter un risque sur notre avenir démocratique. Sur ce plan, ce ministère a été celui du temps perdu.

Un *best of* des dispositifs pas ou peu évalués

Devoirs faits, chorale à l'École, distribution des fables de La Fontaine, dédoublements en GS, CP et CE1 dans les Rep et Rep+..., de nombreux dispositifs sont encensés dans cette circulaire de rentrée. On peut se demander ce que les enseignants et personnels d'éducation vont bien pouvoir faire de ce panégyrique, même si le ministre n'oublie pas de les remercier avec profusion. Le point commun entre eux, est la quasi absence d'évaluation, malgré le montant souvent faramineux des moyens engagés.

Des annonces sans moyens dédiés, et des oublis

Des *carrés régaliens* seront mis en place dans chaque rectorat. Ce sont des cellules d'information et d'accompagnement autour de quatre angles : valeurs de la République, radicalisation, violences, harcèlement. Outre l'incompatibilité entre le terme *régalien* et les valeurs de la République, opposées par essence à la monarchie, ce dispositif douteux voudrait démontrer une forme d'autorité républicaine, en faisant cohabiter dans un carré des actions souvent existantes, sans moyens supplémentaires.

Pour la première fois, le ministre évoque la question de la mixité scolaire *en priorisant les dérogations au titre des demandes de bourses, notamment à destination des lycées les plus favorisés et en développant la multi-sectorisation des collèges et des lycées.*

Hélas, cette volonté arrive en fin de mandat.

Encore hélas, rien n'est prévu pour le 1er degré.

Toujours hélas, aucune mesure ne s'adresse à l'enseignement privé, premier opérateur du séparatisme scolaire dans notre pays, et qui a largement bénéficié de financements de collectivités à la suite de l'abaissement de l'âge d'obligation d'instruction à trois ans.

On notera que, comme l'an dernier, les écoles et les établissements devront établir un plan de continuité pédagogique en cas de reprise de la pandémie. Mais pas plus que l'an dernier, ils ne disposeront pas de moyens et d'outils adaptés pour le faire.

Quant au chantier des adaptations pédagogiques à la rentrée, il est au point mort. Mais, bien sûr, les équipes pourront compter sur les évaluations nationales et les *vacances apprenantes*...

Alors que le gouvernement annonce que la jeunesse est la priorité des priorités, on attend toujours le collectif budgétaire qui permettrait d'accueillir les élèves dans des conditions plus favorables à la rentrée prochaine. On attend aussi l'ouverture de places dans l'enseignement supérieur pour accueillir les 16% de candidats qui n'avaient aucune proposition de *Parcoursup* au 16 juin.

En reprenant des consignes maintes fois répétées cette circulaire de rentrée n'apporte ni nouveautés, ni moyens spécifiques pour mettre en oeuvre ce qui est prescrit ; deux éléments que l'auto-congratulation ministérielle ne

saurait faire oublier.